



Saint-Martin
le-Vinoux



Page 2
L'actualité en images



Page 4
Le zoom
Pont SNCF :
le trait d'union qui manquait



Page 8
La ville au quotidien



page 5 **Police municipale**
du concret sur le terrain



Courant avril

Le 1^{er} séjour camping du club ASL en Drôme provençale a remporté un vif succès. De nombreuses activités étaient proposées chaque jour : piscine, randonnée pédestre, pétanque, jeux de cartes ou simplement farniente pour les moins courageux, le tout dans la bonne humeur et la convivialité.

Dimanche 28 avril et mercredi 8 mai

Les cérémonies ont réuni habitants et élus désireux de commémorer les disparus pendant la deuxième guerre mondiale.

Des élèves de CM2 étaient également présents dans le cadre du Passeport Citoyen.

super
citoyen



Lundi 15 et mardi 16 avril

Les enfants de l'accueil de Loisirs ont, en partenariat avec Béatrice Salvi du Foyer Arts et Loisirs, participé à deux ateliers découverte de la peinture autour du thème du printemps.



Mercredi 17 avril

C'est au cirque de Saint-Même que les petits et les grands de l'Accueil de Loisirs ont fait une jolie randonnée et sont montés jusqu'aux cascades pour admirer le paysage.

Mercredi 15 mai

Le vernissage de l'exposition des Artistes Locaux a permis à chacun de découvrir les talents divers et variés des habitants exposants. Trois résidents du foyer Sainte-Agnès (photo) ont également travaillé sur le thème Les Arts Primitifs.



Vendredi 3 mai

Les parents de l'école maternelle Robert Badinter ont profité d'un après-midi festif pour organiser une fête d'adieu pour le départ en retraite de Monsieur Dell'Ova. Enfants, collègues d'écoles, personnel communal et parents d'élèves, mais aussi des anciens élèves et leurs parents... une belle fête à l'école Badinter maternelle et le début d'une vie d'artiste à plein temps pour ce jeune retraité. Une maman a dit pour l'occasion : « *Un départ bien mérité après tant d'années consacrées à enseigner ! Certes une page se ferme mais une autre s'ouvre, qui permettra à Monsieur Dell'Ova de vivre pleinement sa passion d'artiste plasticien.* »





Yannik Ollivier lors de l'inauguration du Pont SNCF le 21 mars

Le bref n° 286 - Journal de Saint-Martin-le-Vinoux

- Directeur de publication :
Yannik Ollivier
- Rédaction et photos :
Mairie de Saint-Martin-le-Vinoux,
Philippe Napolitano
- Conception graphique :
happydesign
- Impression :
Imprimerie Notre Dame
Imprimé sur papier certifié PEFC
avec des encres à base d'huile végétale
- Dépôt légal à parution

Le chiffre du mois

60

c'est le nombre d'enfants participant au Passeport Citoyen dont 37 à l'initiative Ville Propre

édito

La sécurité et la tranquillité publique n'ont pas de prix

"Il y a quelque chose de pire que d'avoir une mauvaise pensée, c'est d'avoir une pensée toute faite", écrivait Charles Péguy.

Les idées toutes faites en matière de délinquance et de sécurité font florès et oscillent entre prévention, qualifiée de laxisme et répression, qualifiée de liberticide.

L'expérience laisse à penser qu'en réalité, la prévention et la répression sont extrêmement complémentaires. Il est quand même bien de rappeler que la sécurité des citoyens, de tous les citoyens, relève de la compétence régaliennne de l'Etat : Police et Justice.

Les Saint-Martiniers auront remarqué cette dernière année la présence et les nombreuses actions de la Police Nationale.

Les Saint-Martiniers doivent savoir que ces actions ayant donné lieu à poursuites judiciaires ont été suivies d'effet et de sanctions pénales conséquentes.

Naturellement, la commune prend sa part pour assurer la tranquillité. Elle le fait avec pragmatisme.

- Plus de 40 caméras vidéo surveillance couvrent notre territoire,
- Depuis fin avril, un dispositif de patrouilles de la police municipale alterne avec les gilets rouges (Zeus sécurité), 5 jours par semaine, entre le lundi et le samedi.

A partir de l'automne, après la fin des formations longues et les dispositifs de sécurité de l'armement de la police municipale achevés, le quatrième agent du service, un brigadier, viendra renforcer définitivement le service.

D'autres actions préventives et répressives ont lieu... sur lesquelles on ne peut dissenter.

Tout cela a un coup conséquent... en 2019 de 193 000 € en fonctionnement et 112 000 € en investissement. Mais il ne faut point lésiner... tel est le prix de notre tranquillité.

Yannik Ollivier
Maire de Saint-Martin-le-Vinoux



Pont SNCF : le trait d'union qui manquait

Après 6 mois d'utilisation, le pont SNCF est de nouveau un outil indispensable pour les Saint-Martiniers.

Inauguré le 21 mars dernier, il est ouvert à la circulation piétonne, cycliste et automobile depuis décembre 2018. Retour en images.

Un nouveau pont : utile ?

En 2013, le pont SNCF a été fermé à la circulation des véhicules motorisés. Après plus de 100 ans d'un usage intensif et de l'usure du temps, parfois plus de 1 000 véhicules par jour, le passage devenait dangereux.

Il était indispensable de reconstruire l'ouvrage, en raison de son point d'accès stratégique entre la zone résidentielle et commerciale de Saint-Martin-le-Vinoux et la zone d'activités, ainsi que la presqu'île grenobloise. Ce sont en effet des centaines d'habitants et de salariés qui transitent maintenant sur cet ouvrage.

Des travaux d'envergure

Surplombant une voie ferrée très empruntée (1^{er} trafic en nombre de trains sur le Sud-Est de la France), les travaux s'annonçaient compliqués. Ils induisaient en effet des arrêts ponctuels du trafic ferroviaire sur la ligne Lyon-Marseille.

Le 23 septembre 2017, l'ancien tablier du pont a été découpé en 3 morceaux de 70 tonnes pour faciliter sa dépose et son transport par une énorme grue.

La construction d'un nouveau pont, adapté aux normes actuelles, a ensuite pris plusieurs mois. Là encore, il a fallu attendre les coupures du trafic ferroviaire et des travaux de nuit conséquents pour pouvoir l'installer dans de bonnes conditions.

L'ancien pont permettait le passage d'une seule voiture et n'était pas adapté aux besoins des piétons et des cyclistes, nombreux à vouloir se rendre à la

presqu'île de Grenoble ou dans la zone industrielle pour travailler.

Le nouveau pont est maintenant large de 6,50 mètres. Il se compose d'une voie large de 3,50 mètres pour les véhicules, en alternat, et une de 3 mètres pour les piétons et les cyclistes.

Après la construction du pont, les abords ont été aménagés pour la mise en accessibilité de la rampe d'accès côté nord.

Le pont a ouvert à la circulation en décembre 2018, un beau cadeau de Noël pour tous les Saint-Martiniers !

L'inauguration : enfin !

Le 21 mars, le nouveau pont a été inauguré en présence, notamment, du Maire Yannik Ollivier, du vice-président chargé des espaces publics et de la voirie de la Métropole Ludovic Bustos, du directeur territorial SNCF Réseau Auvergne Rhône-Alpes Thomas Allary et des maires des communes environnantes. ▀



Police municipale : du concret sur le terrain

Faire basculer la police municipale vers une police de sécurité et de tranquillité publique, la développer, la renforcer tant en effectif qu'en équipement est une priorité depuis 2 ans.

Le chantier était de taille, il trouvera son accomplissement avec l'arrivée d'un quatrième agent. Et aux yeux de la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP), Saint-Martin-le-Vinoux est devenue une « commune école », tant pour la méthode ou les outils utilisés, que pour sa collaboration étroite avec la police nationale.

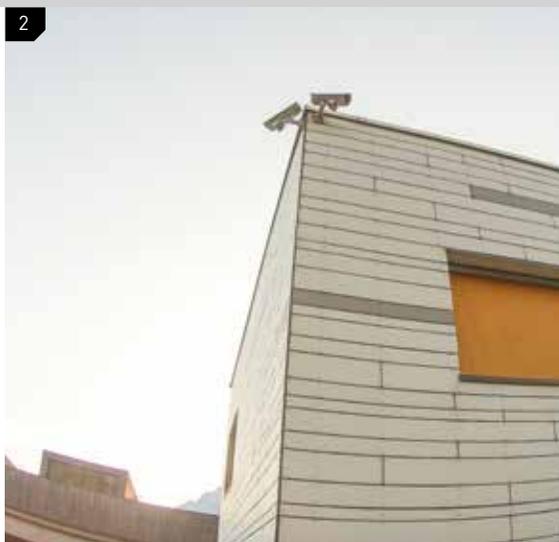


Volonté et moyens pour une pleine efficacité

S'il a fallu plusieurs années pour mener à bien le projet de notre nouvelle police municipale, c'est parce que les exigences étaient fortes : du matériel et des compétences, de la technologie et de l'humain, il était hors de question d'improviser ! Aujourd'hui, notre police municipale est constituée de deux policiers et d'un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Celui-ci est un élément essentiel du dispositif. Au plus près de nous, il est en rapport permanent avec les habitants de la commune. Le chef de service de police municipale a 20 ans d'expérience en gendarmerie ; il a accompli un parcours varié qui l'a conduit d'unité d'intervention en gendarmerie mobile, à des brigades territoriales péri-urbaines et des unités judiciaires. Placer la meilleure personne au bon endroit prend du temps. Là aussi, il s'agissait d'une volonté : recruter des compétences confirmées, des éléments de terrain possédant une expérience forte dans le domaine de l'ordre et du maintien de la loi, et étant en

capacité d'entretenir un lien très étroit avec la police nationale, connaissant, pour l'avoir exercé, les missions d'enquêteur et de maintien de l'ordre. Mais nous y reviendrons. Et pour coller au plus près de leur mission et de leurs attributions, ces deux agents ont dû suivre une formation longue (de huit mois pour le chef de service). La commune s'est par ailleurs dotée d'un équipement de haute technologie, tant au niveau du matériel personnel – comme les armes ou encore les smartphones ultrasécurisés – que des installations – comme les caméras connectées avec la police nationale. Un autre point essentiel consistait à construire un partenariat de qualité avec la police nationale, à instaurer une confiance mutuelle pour matérialiser une véritable complémentarité. Alors tout a été remis à plat, car si polices nationale et municipale ne sont pas dotées des mêmes compétences et dépendent d'autorités différentes, elles sont en mesure de mettre en œuvre une collaboration d'une grande efficacité à partir du moment où elle est intelligemment élaborée.

Atelier repérage des mauvais comportements avec les services techniques de la commune et la police municipale.



Si vous êtes victime ou témoin d'un délit, appelez impérativement le 17.

Même si les effets ne se font pas immédiatement sentir, votre intervention pourra être mise à profit ultérieurement. Ne pas appeler conduit à des statistiques faibles et à ne pas dégager les moyens de police nationale pour Saint-Martin-le-Vinoux.

Il arrive parfois qu'un méfait soit résolu après recoupement de plusieurs dépositions : toutes les contributions sont utiles !

Un partenariat gagnant

Commençons par mettre les choses au clair... Police nationale, police municipale, quelles sont les différences ? Bien entendu, la police nationale dépend du Ministère de l'Intérieur. Sur le territoire français, ses agents doivent répondre à cinq attentes principales : veiller à la sécurité des personnes, des biens et des institutions ; surveiller et contenir les flux migratoires en luttant notamment contre l'immigration clandestine ; lutter contre le crime organisé, la grande délinquance ou le trafic de drogues ; assurer la sécurité de la France contre les différentes menaces extérieures telles que le terrorisme ; maintenir et rétablir l'ordre public. La police municipale est investie de missions de police administrative et judiciaire. Ses interventions sur la voie et les lieux publics sont celles d'une police de

proximité. Citons par exemple la rédaction et le contrôle des arrêtés municipaux liés à la circulation routière, au stationnement et aux rassemblements publics ; l'attention à ce que les axes de passage soient sécurisés et dégagés (haies qui dépassent sur les trottoirs,...) ; la répression des atteintes à la tranquillité publique ; ou encore la verbalisation de différentes infractions... La liste n'est pas exhaustive... La police municipale dispose également de compétences en matière d'infractions d'urbanisme, d'atteinte à l'hygiène et la salubrité. A Saint-Martin-le-Vinoux, elle intervient aussi à la demande du maire et avec l'accord des enseignants dans les écoles, pour faire passer le « permis internet » (sécurité sur le net) ou la sécurité routière.

À Saint-Martin-le-Vinoux, polices nationale et municipale ont signé une convention de coordination.

Les agents de police municipale sont en première ligne pour constater, réaliser un maillage sur le terrain et faire remonter les informations. Ils sont également présents pour préparer l'intervention et le travail d'enquête de la police nationale. L'exemple de la vidéosurveillance illustre la complémentarité entre les deux polices... et l'intérêt du dépôt de plainte ! En effet, c'est le dépôt de plainte qui enclenche la machine judiciaire et permet à l'enquêteur de police nationale d'accéder aux images récoltées par la police municipale. Et il arrive que par une sorte d'« effet dominos », plusieurs affaires soient réglées en même temps par recoupements d'informations (par exemple, le même véhicule sur le lieu de plusieurs cambriolages).

En cas de plainte, donc, la police municipale exécute le visionnage nécessaire à l'envoi auprès de la police na-



En vacances ? Partez tranquille !

Pendant toute absence prolongée, avec l'Opération Tranquillité Absence, des patrouilles de police peuvent assurer la sécurité de votre domicile. Il suffit de demander !

Ce service de sécurisation est totalement gratuit. Les abords de votre domicile sont surveillés ; et en cas de cambriolage ou d'effraction, vous êtes immédiatement prévenu. Pour bénéficier du dispositif Opération Tranquillité Absence, il vous suffit de remplir un formulaire que vous aurez téléchargé sur Internet ou trouvé au commissariat et que vous aurez déposé au plus tard 48h avant votre départ.

Et voilà, vous pouvez partir l'esprit tranquille !



tionale, habilitée à mener l'enquête. Mais la coopération ne s'arrête pas là. En effet, pour un cas avéré, ou suivant une démarche préventive, c'est la police municipale qui est chargée de la recherche de renseignements.

Priorité à la prévention

La police municipale est avant tout une police de proximité, une équipe qui connaît parfaitement son territoire et qui tisse des liens avec les citoyens. Ce rapport de confiance est important ; et le dialogue avec les habitants (en toute confidentialité) peut lui apporter une aide non négligeable dans la résolution d'affaires, mais également, et peut-être surtout, dans la préservation de la tranquillité au sein de l'espace public. Car cette police tient à son rôle préventif. C'est d'ailleurs dans ce cadre que la « participation citoyenne » – souvent appelée à tort « voisins vigilants » – a été renforcée. Ainsi, pour chaque quartier volontaire (le plus souvent les hameaux sur les coteaux), un ou deux habitants référents sont en contact régulier avec les agents, et disposent d'un numéro de téléphone direct pour communiquer avec la police nationale. Et, dans le but de privilégier encore cette proximité, la commune travaille sur la création d'une page Facebook destinée à informer au sujet d'événements récents ou à venir, et par laquelle il sera possible de converser par messagerie privée.

La prévention de tous types de délinquance ou autres incivilités, mission

prioritaire, se pratique au quotidien sur le terrain. Mais pas seulement. Citons par exemple le passeport citoyen, qui permet de sensibiliser les plus jeunes au code de la route, à l'utilisation du web ou encore à la protection de l'environnement. Évoquons par ailleurs la « cellule veille tranquillité », composée de la police municipale, de la police nationale, des bailleurs sociaux, du CCAS, de l'APASE et du directeur du collège. Réunie environ une fois par trimestre, cette cellule contribue à repérer en toute confidentialité des problèmes familiaux, de violence ou de salubrité. Soulignons également le soutien apporté par Zeus, une entreprise privée qui vient compléter et assurer la permanence de l'action de la police municipale, jusqu'à mi-juillet, date de la fin de la formation de nos agents. Procédant à des gardes en soirée, elle sécurise la commune et vise en particulier les trafiquants de stupéfiants. En effet, la délinquance a augmenté avec l'arrivée du tram, et les dealers sont apparus sur certaines parties de la commune. Pour les dissuader, une pression permanente est exercée et des opérations coup de poing sont organisées. La police municipale a déjà assuré en avril et mai et assurera dès juillet des patrouilles les après-midis et soirs, du lundi au vendredi ou du mardi au samedi, jusqu'à 20 h l'hiver et 23 h l'été.

Au tableau des incivilités, la question des déchets et épaves sur la voie publique figure en bonne place.

Ces manquements occasionnent des gênes de tous ordres aux habitants ; c'est pourquoi nos agents y sont particulièrement vigilants. Concernant l'abandon de voitures ou autres motos, le contrevenant s'expose à payer des frais de fourrière et de gardiennage – il faut savoir qu'un véhicule est toujours identifiable, même si l'on a pris soin d'en ôter les plaques minéralogiques.

Enfin, au sujet de la sécurité routière, terminons par les rodéos. Comme ailleurs, la tranquillité de Saint-Martin-le-Vinoux est régulièrement troublée par ces réunions aussi dangereuses qu'irresponsables, et désormais sanctionnées par une loi parue en août dernier. Le fait de participer, d'organiser ou même d'inciter à l'organisation ou à la participation à un rodéo est réprimé par de lourdes amendes (de 15 000 à 75 000 €), voire des peines de prison (de un à cinq ans), sans compter les annulations de permis de conduire et l'interdiction de piloter certains véhicules à moteur, y compris ceux pour lesquels un permis n'est pas exigé. Pour éradiquer ce fléau, les polices nationale et municipale disposent entre autres d'une base de données et d'une application grâce auxquelles des recoupements d'informations permettent à un agent d'identifier le participant à un rodéo où qu'il se trouve. La technologie au service de la quiétude des citoyens. ■

- Photo 1 : Dispositif Participation citoyenne dans un hameau de la commune.
- Photo 2 : La Commune est équipée de plus de 40 caméras de vidéo-protection.
- Photo 3 : Formation sécurité routière dans le cadre du Passeport Citoyen
- photo 4 : Campagne anti-tag



LA POLICE MUNICIPALE : ACTIONS !

Notre police municipale est chargée de missions précises. En voici le détail...

- Intervenir en milieu scolaire, notamment avec le passeport citoyen.
- Sécuriser les entrées et sorties des écoles.
- Campagnes anti-tags : une convention annuelle peut être signée par un propriétaire ou une copropriété pour que la mairie procède à l'effacement de tags sur ses murs.
- Assurer la sécurité routière et le stationnement légal.
- Lutter contre l'écobuage : le brûlage des végétaux est interdit en Isère depuis des années.
- Veiller à la salubrité et à l'hygiène publique, lutter contre les dépôts sauvages ou encore l'insalubrité de l'habitat.
- Etablir les arrêtés de police de circulation et de stationnement sur la voie publique.
- Veiller à la sécurité des travaux, transits, déchargements de matériaux en vérifiant les conditions et la rédaction des arrêtés d'autorisation.
- Veiller à l'application des arrêtés municipaux de travaux en matière d'urbanisme et à leur conformité, en lien avec le service urbanisme.

Vue d'insertion, réalisée par l'atelier ANKHA, de la recomposition de la façade arrière du bâtiment



Un nouvel accueil de loisirs à Lachal

Depuis l'été dernier, la Ville a déménagé l'accueil de loisirs *Les éclats de rire Jacqueline Samuel* dans l'ancienne école de Lachal. Après une période de test probante du fonctionnement de l'équipement dans le cadre idéal du haut de la commune, la Ville va engager les travaux de réhabilitation et d'extension du bâtiment nécessaires au fonctionnement pérenne de l'accueil de loisirs à Lachal. Pour concevoir et réaliser ce projet, c'est l'équipe de maîtrise d'œuvre du cabinet Ankha qui a été retenue.

Le cahier des charges de l'équipe de maîtrise d'œuvre porte à la fois sur une réhabilitation respectueuse du bâtiment d'origine, la construction d'une nouvelle cantine et la mise en valeur des extérieurs. Pour cela l'équipe de conception se compose d'un architecte et d'un architecte paysagiste.

Le nouvel accueil de loisirs conserve la distribution actuelle des salles au rez-de-chaussée avec une grande salle de jeux pour tous, une salle d'activités pour les grands et une salle d'activités pour les petits. La réorganisation des sanitaires et des circulations permet de créer une salle de repos pour les petits contiguë à leur salle d'activité et de rendre traversante la salle de jeux qui s'ouvrira à l'arrière sur une terrasse intimiste et fraîche. La nouvelle cantine est créée à l'arrière au centre du couloir actuel et s'ouvre également sur la terrasse. A l'étage, deux salles d'activités supplémentaires pour les plus grands sont aménagées dans le bâtiment d'origine de l'école. L'une d'elle est

accessible sans passer par l'équipement via un escalier extérieur aménagé sur l'arrière le long de la chaufferie. Cette salle pourra ainsi, en dehors des jours de fonctionnement de l'accueil de loisirs, être prêtée à des associations de la commune, confortant ainsi l'offre de la Maison des Moais. Dans l'autre moitié de l'étage, accessible par le même escalier extérieur, l'ancien logement est conservé et réaménagé.

La Ville investit 1 500 000 euros dans les travaux qui vont démarrer à la prochaine rentrée scolaire pour une livraison de l'équipement avant l'été 2020.

Le projet en quelques lignes :

- des extérieurs plus verts avec plus de jeux et d'activités adaptés à un accueil de loisirs. La cour actuelle va ainsi être transformée par la création d'espaces de jardinage et de jeux, tandis qu'à l'arrière un mini verger et une cabane vont être aménagés ;
- la construction d'une cantine neuve en continuité de l'école à l'arrière du bâtiment qui permet de recomposer une façade arrière de qualité pour l'équipement ;
- la réhabilitation du bâtiment existant avec notamment le ravalement des façades, le changement des ouvertures, l'isolation, l'installation d'un mode de chauffage plus durable avec une nouvelle chaudière à granulés.

❖ « Néron et alentours, paysage habité »



Du 11 au 26 juin 2019, venez profiter de l'exposition de Monique Navizet, artiste plasticienne, à l'Hôtel de Ville.

A travers ses peintures acryliques et pigments sur toile, elle nous montre cette écrasante sentinelle à l'entrée de la ville qu'est le Néron. Habité seulement sur ses contreforts, sa silhouette imposante domine les villages alentour.

Par ses œuvres, l'artiste cherche à montrer que la vie foisonne sur les flans et autour de l'imposant massif le plus souvent mal aimé par son voisinage.

Jusqu'au 22 juin, sur le parvis de l'orangerie à la Casamaures, venez également admirer les silhouettes en acier Corten réalisées par Monique Navizet.

Renseignements par mail à monavizet@gmail.com ou par téléphone au 06 80 88 71 93.

❖ Petits boulots d'été

Le CCAS de Saint-Martin-le-Vinoux, en partenariat avec Synergie chantiers éducatifs offre aux jeunes âgés de 16 à 18 ans non révolus habitant la commune, et n'ayant jamais participé au dispositif petits boulots d'été, la possibilité de travailler pendant l'été une semaine de 20 heures.

Tout jeune répondant à ces critères peut retirer **une fiche de candidature à partir du 15 avril** en mairie : 40, avenue du Général Leclerc.

Les candidatures sont à retourner à la Mairie avant le 11 juin.

Contact : direction Solidarité/Affaires générales - 04 76 85 14 50.

❖ Amicale Sports et Loisirs

Chaque mardi jusqu'à la fin du mois de juin, de 14 h à 18 h, dans la salle Coluche de la Maison des Moais, l'Amicale Sport et Loisirs a rejoint le Club de l'Amitié pour des activités ludiques (jeux de cartes ou de société - travail manuel - atelier bricolage).

Pour vous joindre à eux, contactez Gérard Savin au 06 07 81 67 73.



Savoir-vivre élémentaire : **STOP** aux déjections canines !

Le cadre agréable du haut de la commune est propice aux promenades au grand air. Malheureusement, ces ballades sont parfois gâchées par les déjections canines qui pavent les sentiers. Ramasser les déjections de nos toutous est une règle de base pour le bien-vivre ensemble.

Des distributeurs de sacs Toutounet sont présents à de nombreux endroits de la commune. Des sacs sont également disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie. **L'infraction à cette règle de savoir-vivre se verbalise par une contravention de 3^{ème} classe correspondant à une amende forfaitaire de 68 €.**



❖ Point travaux

PISCINE INTERCOMMUNALE

Les travaux de la future piscine intercommunale avancent bien. La charpente a commencé à être posée le 25 avril dernier pour accueillir la toiture du bâtiment. Celui-ci sera clos et couvert dans le courant du mois de juillet. La fin des travaux et l'ouverture de la piscine sont toujours prévues pour mars 2020 !

ECOLE SIMONE VEIL

Les travaux du groupe scolaire arrivent à leur terme. Pendant les vacances d'avril, le nouveau préau qui va de l'entrée du groupe scolaire jusqu'à l'école maternelle a été posé. Les plantations ont également été réalisées.

La plupart des travaux de l'école maternelle sont réalisés, la dernière partie des finitions s'exécutent début juin. En juin, des travaux sont aussi prévus pour finaliser la cour de l'école maternelle et la pose de la dernière partie du préau. Le cheminement faisant le lien entre l'impasse du 16 août et la place du Village sera réalisé pendant l'été, de même que les travaux de voirie concernant les abords derrière l'école.

La réception des travaux du groupe scolaire est prévue pour la fin du mois de juin. Les déménagements se feront durant l'été de manière à accueillir les élèves dans ce nouveau groupe scolaire à la rentrée 2019-2020.



❖ Tous à vos postes !

Le 25 juin prochain, la commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Cette opération a pour objectif d'apporter de la ressource spectrale supplémentaire pour favoriser la connectivité des territoires et répondre aux besoins croissants d'échanges de données en mobilité.

Un impact direct est à prévoir pour les téléspectateurs recevant la télévision par antenne râteau et une recherche de chaînes sera possiblement nécessaire.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.recevoirlatnt.fr

❖ Changement de tarifs : piscine Tournesol et des Mails

Le Sivom du Néron a décidé d'augmenter les tarifs de la piscine Tournesol.

L'entrée adultes est maintenant à 3,10€ au lieu de 3€, le tarif réduit à 1,80€ au lieu de 1,70€ pour les résidents. Pour les non-résidents, l'entrée adulte est fixée à 4,20€ et à 2,10€ pour les 7-12 ans. La carte de résident est à récupérer à l'accueil de la mairie.

Tous les tarifs et horaires sur le site www.sivomduneron.fr

❖ Festi'fal



Du 14 au 16 juin, le Foyer Arts et Loisirs fait son festival. Au programme, diaporamas des cours de peinture / dessin, ateliers de clarinette et de trompette, chants, auditions d'élèves, chorale, concerts des professeurs et de nombreux invités surprise.

Tarifs : 3 €. Une entrée est offerte à chaque adhérent et à ceux qui réservent leur place sur le site du fal www.fal-smv.fr

MUSIQUE EN BOUCHE

❖ Musique en Bouche

Vendredi 14 juin au parc Gontier, c'est la Fête de la Musique à Saint-Martin-le-Vinoux !

• Dès 19 h, venez partager un pique-nique avec vos amis et voisins. N'oubliez pas vos paniers garnis ! Venez faire une escale hors du quotidien au grand air.

- A 19 h 30, la chorale A Chœur et Accords du Foyer Arts et Loisirs vous fera profiter d'un petit concert.
- Puis à 20 h, c'est le groupe Sunshine in Ohio et ses invités qui vous interpréterons des airs de blues, de bluegrass et de vieux jazz.



Proposant un répertoire de compositions et d'arrangements de standards de blues (swingués ou non), de bluegrass et de vieux jazz, Sunshine in Ohio laisse les voix se répondre et s'entremêler, les rythmes varier et se donne pour mission d'animer toutes sortes de lieux, de faire chanter les bouches, de réjouir les oreilles, et surtout de faire rêver les esprits !

En cas de météo défavorable, repli à la Maison des Moaïs. Entrée libre.

❖ Bal de l'étang

Vendredi 5 juillet à 21h, c'est le Bal de l'Etang avec The Big Ukulélé Syndicate à l'étang Pique Pierre, en live, animé et déjanté pour les insatiables du dancefloor !

The Big Ukulélé Syndicate revient à Saint-Martin-le-Vinoux !

Pour répondre aux nouvelles contraintes de productivités imposées par la world compagny, les 10 ukulélistes, les 2 chanteurs du Big Ukulélé Syndicate accompagnés de danseurs chauffeurs de salle survoltés et loufoques, se sont vus imposer de repousser les limites de la musique.

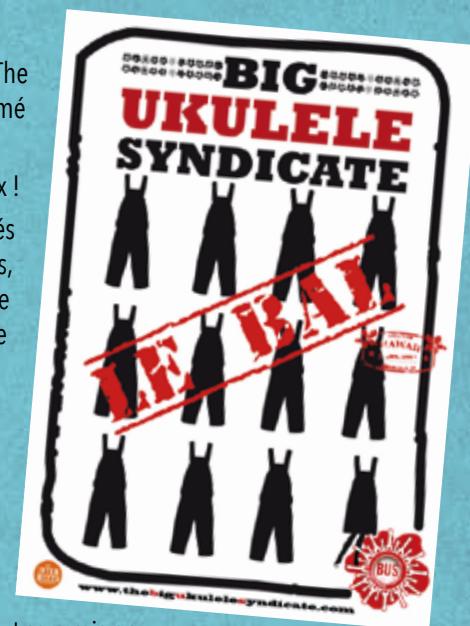
Ils vous proposent pas moins de 3 heures de musiques ininterrompues, acharnées et sans pause syndicale, bref un quart de 3/8 !

Pour vous aider à apprendre les danses à deux, seuls ou en groupe, deux danseurs vous accompagnent sur scène. De la valse, du tango, du rock, du zouk, de la salsa, de la funk, des slows et le fameux square danse, tout sera mis en place pour que vous bougiez votre corps et pour faire vibrer vos oreilles.

Montez dans le BUS et rejoignez-nous au Bal !

Renseignements auprès du service Culture et Associations au 04 76 85 14 50. Buvette et restauration dès 19 h 30.

En cas de mauvaise météo - repli à la Maison des Moaïs.



❖ Moustiques tigres



Si vous habitez dans une zone infectée par le moustique tigre, n'hésitez pas à prendre contact avec les services techniques de la commune (04 76 85 14 50) ou avec les services de l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EIRAD) via leur site internet www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-intervention.

Suite à votre demande, l'EIRAD pourra réaliser un diagnostic et vous aider à lutter contre le moustique tigre dans votre secteur.

Une réunion publique aura lieu le mardi 11 juin à 19 h dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville.

❖ Déchets : donnez votre avis !

CONCERTATION PUBLIQUE
DU 26 AVRIL AU 28 JUIN 2019
DONNEZ VOTRE AVIS !

RECONSTRUCTION DES USINES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS



Grenoble-Alpes Métropole s'engage, avec les collectivités du Sud Isère, dans des projets de reconstruction des usines de traitement des déchets (La Tronche et Murianette). **Jusqu'au 28 juin**, vous êtes invités à vous exprimer sur le sujet.

Rendez-vous sur le site participation.lametro.fr

Une réunion d'information aura lieu le lundi 17 juin de 20 h à 22 h Salle La Pallud à La Tronche.

••• Tribune politique

Minorité municipale

"Ensemble construisons l'avenir"

URBANISATION DE LA VILLE ET DES CHAMPS...

Les villes évoluent au rythme des aménagements pour l'accessibilité et l'arrivée des nouveaux moyens de transports comme le tram.

Saint-Martin le Vinoux n'a pas échappé à ces évolutions.

Une ville scindée en deux, avec le haut de commune champêtre, où villas et jardins se cotoient, puis le bas, dédale d'immeubles, commerces, zone en voie de modernisation et de dynamisation avec le parc d'Oxford.

Du bétonnage qui n'est pas près de cesser puisqu'à chaque vente d'une maison dans le bas de la commune, la mairie choisit de passer en délibération le portage de la propriété par l'Ets Public Foncier Local du Dauphiné pour pouvoir plus tard y élever une construction.

Si l'on peut comprendre la nécessité de construire de nouveaux ensembles afin d'accueillir des familles, on peut aussi s'interroger sur l'aspect visuel de notre commune dont l'esthétique se dégrade, particulièrement sur le bas, les immeubles d'au moins six étages.

Les dernières petites maisons de ville qui subsistent, participent à l'âme de notre ville... conservons-les !

Minorité municipale

"Faire entendre la voix des travailleurs"

COMBATTRE COLLECTIVEMENT LE CAPITALISME

Lors de l'incendie de Notre-Dame de Paris en avril, quelques familles bourgeoises ont déboursé un milliard d'euros en 24 heures. Et on nous répète qu'il n'y a pas d'argent pour embaucher, pour les retraites, les hôpitaux, les écoles ou pour construire des logements neufs ! Ces familles, les Arnault, Pinault ou Bettencourt, s'approprient les richesses créées par ceux qui travaillent. Puis ces capitalistes décident seuls de leur utilisation. Ils les engloutissent dans la spéculation financière qui menace l'économie ou les gaspillent dans des caprices de riches.

C'est aux travailleurs qui produisent les richesses de décider des priorités de la société.

Chacun doit pouvoir vivre d'un emploi payé correctement. Pas un salaire, pas une pension inférieurs à 1 800 euros par mois ! Pour se protéger de l'inflation, il faut les indexer sur les prix. Contre le chômage, il faut interdire les licenciements et créer des emplois, en répartissant le travail entre tous, sans perte de salaire.

<https://christine-tulipe.blogspot.com>

Minorité municipale

"Citoyenneté et transparence pour Saint-Martin-le-Vinoux"

PLACE AU DIALOGUE ET À LA CO-CONSTRUCTION !

C'est avec plaisir que nous écrivons ici la première tribune du groupe « Citoyenneté et Transparence pour Saint-Martin-le-Vinoux ».

Tout d'abord, un grand merci à toutes et tous pour les nombreux retours bienveillants qui ont suivi cette initiative pour une démocratie plus citoyenne et participative. Nous souhaitons insuffler un nouvel élan à Saint-Martin-le-Vinoux, basé sur l'écoute, le débat, la co-construction, pour une ville agréable et tranquille.

Les valeurs qui nous animent sont la Solidarité, l'Ecologie, la Participation Citoyenne et la Transparence.

Défense du bureau de Poste

Nous sommes mobilisés pour la sauvegarde de notre bureau de Poste et aussi de tous ceux de l'agglomération qui sont en danger actuellement.

Au-delà du vœu voté en conseil municipal, nous participons activement au collectif départemental et nous nous activons pour que la pétition recueille un maximum de signatures.

Anne Tourmen et Joaquin Torrès
contact@citoyens-pour-smlv.fr

www.citoyens-pour-smlv.fr / Twitter @SMLVinoux
Facebook Citoyens pour SMLV

Majorité municipale

"Saint Martin-le-Vinoux à cœur"

RESTAURATION SCOLAIRE : UN JUSTE ÉQUILIBRE

A l'occasion du nouveau marché de restauration scolaire conclu fin 2018, nous avons introduit 20% de produits biologiques, soit un composant par repas. Nous avons également choisi de privilégier d'autres éléments qui nous paraissent tout aussi importants pour la santé et l'équilibre de nos enfants et de la planète :

- une proportion très forte de produits locaux, labellisés et bruts, que l'on épluche, découpe et cuisine sur place, et donc peu de produits surgelés et de conserves,
- une préparation effectuée dans une cuisine centrale, située à Saint-Martin-le-Vinoux même, ce qui signifie très peu de transport, une pollution très réduite,
- l'introduction d'un menu sans protéines animales, une fois par semaine,
- enfin, un partenariat renouvelé avec Sainte Agnès, association d'hébergement et d'insertion de personnes handicapées, pour faire vivre les valeurs de tolérance, de solidarité et de bien vivre ensemble auxquelles nous sommes très attachés.



toutes les infos pratiques en détail sur
www.saint-martin-le-vinoux.fr

Hôtel de Ville de Saint-Martin-le-Vinoux

> Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

> Téléphone : 04 76 85 14 50

> Courriel : mairie@smlv.fr

MUSIQUE
EN BOUCHE

VENDREDI
14 JUIN 2019

DÈS 19H
PIQUE NIQUE
MUSICAL

À 19H30
CHORALE Foyer Arts et Loisirs

À 20H
CONCERT Sunshine in Ohio

1^{ERE} PARTIE
CHORALE A CHOEUR ET ACCORDS

ENTREE LIBRE



Voix, contrebasse, mandoline,
violoncelle, violon Jazz...
Sunshine in Ohio réjouit les oreilles
et fait rêver les esprits !
Au programme : des standards de blues,
de vieux jazz et de bluegrass.

PARC GONTIER

TRAM E - Arrêt Horloge

Repli en cas de météo défavorable : Maison des Moais

Agenda

Du 9 au 26 juin

- Exposition « Néron et alentours, paysage habité de Monique Navizet »
- > Hôtel de Ville

Jeudi 13 juin

- Cérémonie de clôture du projet Passeport Citoyen
- > 18 h 30 - Maison des Moais

Vendredi 14 juin

- Musique en bouche :
Concert et pique-nique partagé
- > 19 h - Parc Gontier

Samedi 15 et dimanche 16 juin

- Festi'fal - festival organisé par l'Association Foyer Arts et Loisirs
- > Maison des Moais

Dimanche 16 juin

- Course Les Petites Reines du Néron avec le Vélo-Club
- > Arrivée des cyclistes à 17 h 30 à la Maison des Moais

Lundi 17 juin

- Conseil municipal
- > 19 h - Hôtel de Ville

Mardi 18 juin

- Cérémonie commémorative de l'appel du Général de Gaulle
- > 16 h - Place du Village

Vendredi 5 juillet

- Bal de l'étang avec The Big Ukulélé Syndicate
- > 21 h - Etang Pique-Pierre

Mardi 16 juillet

- Cinéma de plein air « Paddington 2 »
- > 22 h - Parc Gontier

Pharmacies de garde

1^{er} au 7 juin

Pharmacie Nouvelle - 04 76 75 49 33
121C av. Gal Leclerc - Saint-Martin-le-Vinoux

8 au 14 juin

Les Charmettes - 04 76 75 26 73
Centre Cial Les Charmettes - Saint-Egrève

15 au 21 juin

Casadella - 04 76 75 31 67
61bis av. Gal de Gaulle - Saint-Egrève

22 au 28 juin

La Monta - 04 76 75 60 69
Place Pompée - Saint-Egrève

29 juin au 5 juillet

Fontanil - 04 76 75 51 48
1 allée Charles Baudelaire - Fontanil-Cornillon

toutes les infos pratiques en détail
www.ville-saint-martin-le-vinoux.fr